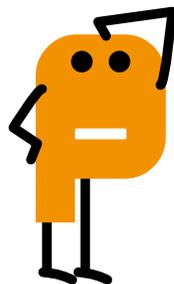


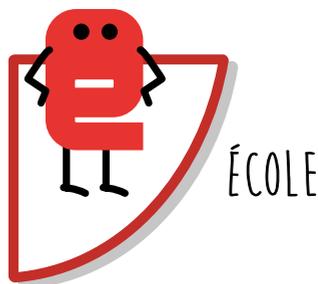
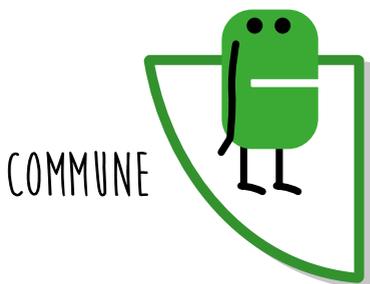
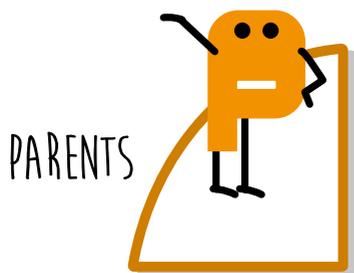
LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT QU'ÉSACO ?



LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CET) EXPLIQUÉ AUX PARENTS

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT QU'ESACO ?

Ce sont des personnes qui représentent les acteurs de l'école.
Ces personnes se réunissent 3 à 4 fois par année pour s'informer, discuter, échanger leurs points de vue et faire des propositions.
Elles sont regroupées en 4 quarts :



PARENTS

les parents des élèves fréquentant
le ou les établissements scolaires

ORGANISATIONS

les organisations ou milieux concernés par la vie
de l'école : association de parents, accueil de jour,
société sportive, ...

COMMUNE

les membres des autorités communales
ou intercommunales

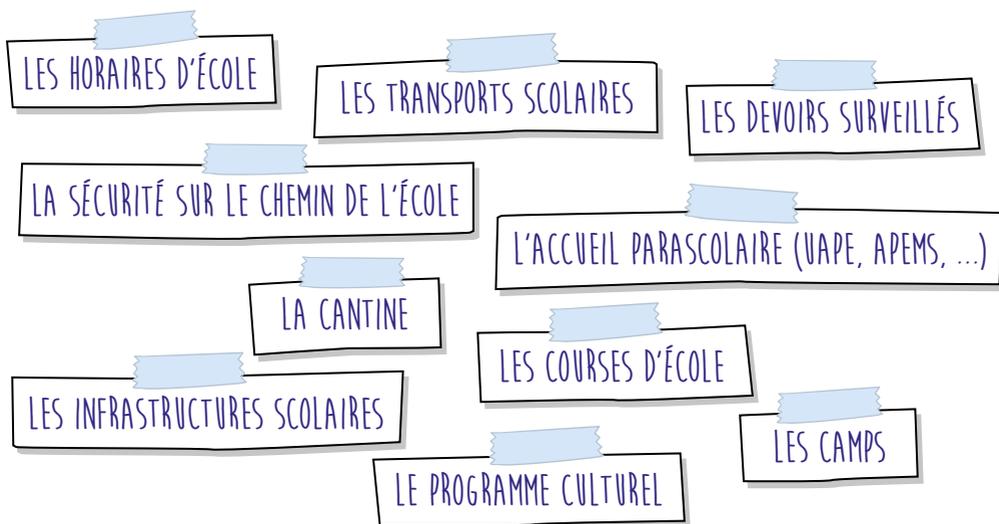
ÉCOLE

le personnel actif au sein de l'école : direction,
corps enseignant, psychologue, ...

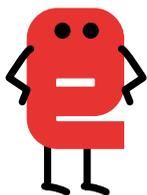
LIEN ÉCHANGES SOUTIEN

Le but du conseil d'établissement (CEt) est de faciliter l'articulation entre la vie de l'école, du parascolaire et des familles.
On y parle de l'organisation de la journée des élèves.

PAR EXEMPLE :



Les élèves peuvent faire des propositions au CEt et être entendu-e-s par l'intermédiaire de leurs délégué-e-s des conseils de classe.



Les sujets comme le programme scolaire et les compétences professionnelles restent l'affaire du canton et de la direction d'école.



La commune est responsable de l'organisation et du budget du CEt.

LE QUART PARENTS: SON RÔLE

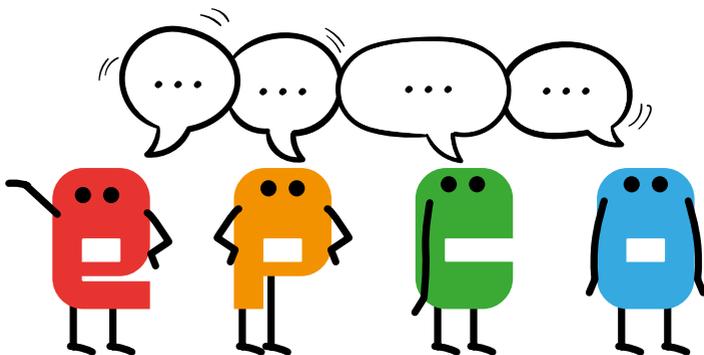


LE QUART PARENTS PORTE-PAROLE

- il est disponible et à l'écoute des autres parents,
- recueille les informations de manière collective,
- organise une assemblée de parents annuelle pour échanger avec eux,
- rapporte les idées au CEt.

LE QUART PARENTS DIALOGUE

- il informe les parents sur les sujets de discussion du CEt,
- interagit avec des partenaires locaux,
- devient une personne ressource pour les parents,
- participe à la vie scolaire de nos enfants.



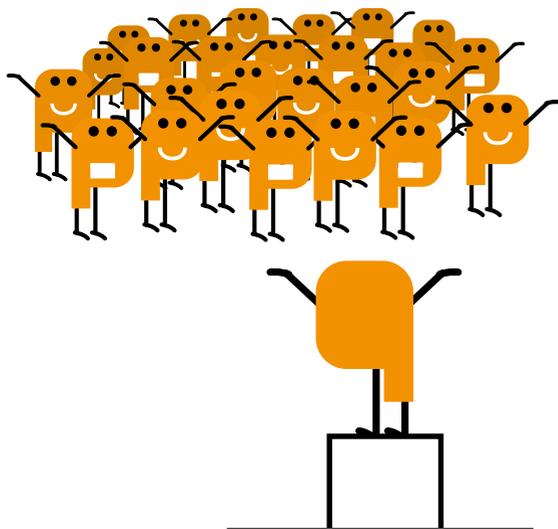
IMPLIQUEZ-VOUS ! DEVENEZ MEMBRE DU QUART PARENTS

ET SON FONCTIONNEMENT

LE QUART PARENTS EST SOUTENU

par l'Association vaudoise des parents d'élèves (APE Vaud)

- il reçoit des informations sur le fonctionnement de l'école vaudoise,
- est informé des grands projets du canton concernant les élèves,
- est conseillé sur son rôle,
- reçoit de l'appui et du matériel pour préparer l'assemblée de parents annuelle dont il a la charge.



LE PARENT EST ÉLU

- par les autres parents d'élèves lors d'une assemblée spécifique,
- pour 5 ans (ou moins, selon le règlement de son CEt),
- tous les parents d'élèves de l'école peuvent être élus,
- l'engagement d'un parent peut durer tant que son enfant est scolarisé.

Plus d'infos : www.ape-vaud.ch/cet

OU ÉLISEZ CELLES ET CEUX QUI VOUS REPRÉSENTENT !

JE SUIS PARENT, COMMENT INTERAGIR AVEC LE QUART PARENTS ?

QUI contacter ?

Vous trouverez le nom de ces personnes sur le site Internet de l'école, généralement sous «autorités».

Vous pouvez aussi contacter votre commune ou la direction de l'école pour obtenir cette information.



COMMENT devenir membre ?

Vous serez invités à vous présenter lors des prochaines élections.

Cet engagement représentera quelques soirées par an.

N'hésitez pas, votre investissement compte !

Une autre question ?

Vous trouverez d'autres informations sur notre site Internet indiqué ci-dessous.

Vous avez besoin d'aide ?

L'APE Vaud est là pour vous soutenir et répondre à vos questions.

Contactez-nous à info@ape-vaud.ch

Plus d'infos : www.ape-vaud.ch/cet

LE RÔLE DE L'APE VAUD

Le CEt est utile et efficace pour la communauté scolaire si tous ses membres sont reconnus et entendus.

Pour qu'il se développe davantage, l'Association vaudoise des parents d'élèves s'engage pour le quart parents. Elle lui apporte du soutien pour développer pleinement son rôle.



ASSOCIATION VAUDOISE
DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association vaudoise des parents d'élèves s'implique pour une école respectueuse et équitable envers tous les enfants.

Une école dans laquelle la collaboration avec les familles est essentielle.

Une école dans laquelle le dialogue entre les parents et l'école doit exister.

REPRÉSENTER RELAYER PARTAGER
INFORMER ÉCOUTER PROPOSER

*Un trait d'union concret et efficace
entre les parents et l'école*

IMPRESSUM

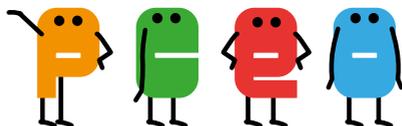
Copyright : APE Vaud © 2023

Textes : APE Vaud

Graphisme : Bertrand Lehmann

Impression : Sprint votre imprimeur SA

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



REJOIGNEZ-NOUS !

RETROUVEZ CETTE INFO EN VIDÉO



Plus d'infos : www.ape-vaud.ch/cet